RENTRÉE SCOLAIRE 2021

Circulaire n° FP 2168 du 7 août 2008

Facilités d'horaires accordées aux pères ou mères de famille fonctionnaires et employés des services publics à l'occasion de la rentrée scolaire.

Alternative Police CFDT vous informe qu'à l'occasion de la rentrée scolaire, des facilités d'horaires peuvent être accordées aux pères ou mères de famille ainsi qu'aux personnes ayant, seules, la charge d'un ou de plusieurs enfants, à condition qu'ils soient fonctionnaires ou agents de l'Etat ou de ses établissements publics et que le ou les enfants soient inscrits ou doivent s'inscrire dans un établissement d'enseignement préélémentaire ou élémentaire. **Cette faculté est également ouverte pour les entrées en sixième.**

Il s'agit d'un aménagement d'horaire, accordé ponctuellement.

Il peut faire l'objet d'une récupération en heures, sur décision du chef de service concerné, notamment dans le cadre d'un service organisé selon un dispositif d'horaires variables.

Alternative Police CFDT préserve votre vie de famille !

Face aux contraintes de notre métier, Alternative Police CFDT garantit les moments privilégiés avec votre famille.

PARIS, le 1er septembre 2021

Bureau National
47-49, avenue Simon Bolivar 75019 PARIS
secretariat@alternativepn.fr - www.alternativepn.fr